



CHARTRE FIEEC - OBJECTIF COP 21
DÉTAIL DES ENGAGEMENTS DE NOS INDUSTRIES DANS
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Message d'ensemble

Porter une ambition globale et rappeler notre engagement et la valeur ajoutée durable des industries électriques, électroniques et de communication.

Un paradoxe : alors que les questions de transition énergétique et du changement climatique sont au cœur de l'actualité, les enjeux d'efficacité énergétique sont rarement posés voire occultés du débat public.

Un atout français : les industries électroniques, électriques et numériques sont au cœur de ces défis, qu'il s'agisse d'éviter les gaspillages énergétiques ou de favoriser des services éco-énergétiques (création de croissance et d'emplois à la clé). Et ce au carrefour de nombreux secteurs : le bâtiment, l'énergie, les transports... et au cœur du quotidien des Français.

L'engagement de toute une profession : par les solutions performantes qu'elles proposent, ces industries sont des acteurs clés et incontournables pour lutter - dans la durée - contre le dérèglement climatique.

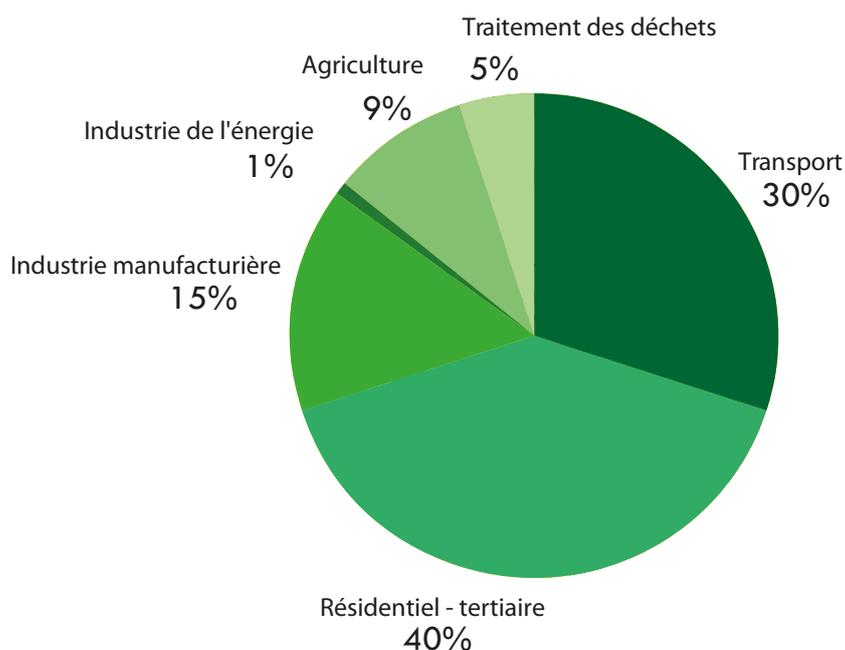
1. Rappel des enjeux

- Le réchauffement climatique est une réalité largement admise qui amène à **repenser - collectivement** et à l'échelle de la société - notre modèle économique et nos modes de vie.
- Cette transition repose sur deux champs d'action complémentaires : favoriser les énergies moins carbonées et **maîtriser la consommation d'énergie**.
- Les **émissions de gaz à effet de serre issues de la production et de la consommation d'énergie** sont *aujourd'hui deux fois plus élevées que celles issues de toutes les autres sources d'émissions confondues*¹.
- Dans ce cadre, la France s'est fixée un **objectif ambitieux de diminution de 50% de sa consommation d'énergie finale en 2050**, qui doit passer par une gestion énergétique globalement raisonnée.
- L'**efficacité énergétique** est donc la **clé de voûte** pour atteindre ces objectifs, tant en termes de climat que de sécurité énergétique et de compétitivité de nos économies.

Selon les chiffres de l'AIE : 57% de la réduction des émissions mondiales de CO₂ viendra de l'efficacité énergétique d'ici 2030.

- Répartition de l'effort à réaliser pour l'atteinte du 3ème budget carbone (2024-2028)².

Répartition de l'effort par grands secteurs - 3ème budget carbone



2. Rôle & Missions de la FIEEC

- **Rôle moteur de la FIEEC** qui œuvre pour la reconnaissance de la filière industrielle française d'excellence regroupant des acteurs majeurs autour d'un triptyque de compétences : l'électrique, l'électronique et le numérique.
- **Une filière d'excellence et structurante en France** : 3 000 entreprises (87% de PME et ETI) / 14% de l'emploi industriel / 98 Mds € de CA (dont près de la moitié à l'export) / 8% du CA dédié à la R&D.
- **Volonté de la FIEEC** : remettre en phase les enjeux du changement climatique avec les solutions produits et services apportés par nos industries, en réunissant l'ensemble de la profession autour d'engagements communs en faveur de l'efficacité énergétique.

LE ROLE MAJEUR DES INDUSTRIES ELECTROTECHNOLOGIQUES

1. Des industries engagées et éco-responsables qui participent à la réduction des émissions de GES dans une approche globale:

- **De l'éco-conception des produits** : économes en matières, mais aussi en énergie, utilisant des matières premières recyclées.

« Pour lutter contre le changement climatique, plutôt faire le choix de réduire l'empreinte carbone (incluant le contenu en carbone des exportations et des importations) plutôt que les émissions de GES nationales.³»

- **A la phase d'usage** : en proposant des produits et systèmes performants diminuant les consommations d'énergie ; et en s'inscrivant dans une logique d'information /sensibilisation /formation des utilisateurs aux économies d'énergie, à l'allongement de la durée d'usage, à la réparation des produits.
- **Jusqu'à la fin de vie des produits** : en participant activement à la création puis la structuration des filières de recyclage afin de favoriser la collecte et le recyclage des produits en fin de vie.

En 2013, 78 % c'est le taux de recyclage moyen d'un ancien appareil sous forme de nouvelles matières premières⁴. Le recyclage des déchets ménagers en France permet d'éviter 19 Mt de CO₂⁵.

2. Des industries à la source et au cœur des enjeux de maîtrise des consommations d'énergies et de réduction des émissions de GES

Organiser l'effort autour des usages de l'énergie plutôt que de sa seule production :
« [...] dans une économie qui, comme celle de la France, est faiblement carbonée, les principaux « réservoirs » d'économies d'énergie et donc de réduction des émissions de gaz à effet de serre se trouvent moins dans la production d'énergie que dans ses usages, qu'il faut rendre beaucoup plus efficaces et économes. Cette efficacité est alors plutôt à trouver dans une nouvelle organisation de la mobilité, de l'aménagement de l'espace et du bâti, dans une manière nouvelle de penser les circuits reliant les lieux de production et de consommation, ou, encore, dans une modification du modèle alimentaire. »⁶

3 Rapport de la Cour des comptes sur la mise en œuvre par la France du paquet Energie Climat 2020

4 Rapport annuel de la filière DEEE, ADEME, janvier 2015

5 Source Ademe : chiffres clés climat-air-énergie-2014

6 Rapport de la Cour des comptes sur LA MISE EN OEUVRE PAR LA FRANCE DU PAQUET ÉNERGIE-CLIMAT 2020

Ces industries fournissent les produits, systèmes et solutions globales permettant à l'ensemble des autres secteurs :

- **d'optimiser leur impact environnemental** : apport du numérique (dématérialisation, optimisation des transports, ...), éco-conception à l'échelle des systèmes (bâtiments, industrie, infrastructure,..), etc,
- **de lutter contre le réchauffement climatique** :
 - × **intelligence et performance des bâtiments** : les économies d'énergie passent par le déploiement d'équipements performants et de systèmes de gestion de l'énergie (chauffage, rafraîchissement, éclairage qualité de l'air intérieur) tout en intégrant la dimension sociologique du comportement de l'utilisateur,

Selon le président Juncker, 75% des bâtiments en Europe sont inefficaces d'un point de vue énergétique (juin 2015)

- × **performance énergétique dans l'industrie** : optimisation des processus de production (cf. projet de l'alliance pour l'industrie du futur).
- × **production et intégration des ENR (flexibilité du réseau électrique, capacité de stockage), réduction de la pointe électrique carbonée nécessitent** le déploiement des technologies de l'énergie et du numérique dans les réseaux et dans les secteurs consommateurs d'énergie (bâtiment en particulier),
- × **le développement du véhicule électrique** : déploiement des bornes de recharge, innovation dans les batteries,
- × **économie circulaire** : éco-concevoir les produits et systèmes pour diminuer leur impact environnemental, permettre le recyclage des produits en fin de vie en les remettant dans le circuit,

PRESENTATION DES PROPOSITIONS ET ENGAGEMENT DE LA PROFESSION

- Cette charte marque l'engagement de la FIEEC, et des industries qu'elle représente, en faveur du progrès technique et technologique au bénéfice de l'environnement et des usagers.
- Cette charte est le premier jalon d'un processus de long terme qui consiste à recentrer le débat et la recherche autour de l'efficacité énergétique ; avec une mobilisation inédite de l'ensemble de la profession.
- Si la COP21 est un événement phare, elle n'est qu'une étape dans un mouvement déjà engagé de **changement des pratiques de consommation et des mentalités**. Les engagements et propositions de nos industries pour accompagner un déploiement massif de solutions moins énergivores s'inscrivent bien au-delà de cette échéance.
- La transition énergétique est une opportunité majeure pour notre pays et nos industries. Et c'est bien la question de l'efficacité énergétique qui est au cœur du débat. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons qu'un cadre de réflexion ambitieux soit mis en place pour préparer l'avenir.

**ENGAGEMENTS FONDATEURS ET STRUCTURANTS POUR FAIRE DE L'EFFICACITE
ENERGETIQUE UN PROJET POLITIQUE PARTAGE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS CONCERNES
- AVEC DES LEVIERS ET OUTILS DE PILOTAGE NECESSAIRES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS**

ENGAGEMENTS 1, 2 ET 3

Engagement 1 - Mise en place d'un Forum avec les pouvoirs publics

Ce forum a l'ambition de devenir un rendez-vous politique annuel sous la présidence du Premier Ministre permettant :

- **De faire le point sur la mise en œuvre de la stratégie nationale bas carbone par grands secteurs d'activité** (bâtiments, industrie, infrastructure, transport, agriculture).
Ce bilan est alimenté par les données issues de l'observatoire de l'efficacité énergétique et par le bilan annuel des initiatives en cours (COSEI, PREB, PBD, PACTE, PTNB, projets territoires à énergie positive, etc) et de la mise en œuvre des politiques publiques (par exemple le développement du passeport de rénovation, les aides financières et la fiscalité, le fléchage des investissements, la formation professionnelle, etc.)
- **De définir une feuille de route annuelle de l'efficacité énergétique** avec les priorités pour l'année à venir et les éventuels ajustements des politiques publiques à réaliser.

Facteurs clés de succès :

1. *implication des pouvoirs publics au plus haut niveau et des collectivités territoriales*
 2. *implication de toutes les parties prenantes*
 3. *création de l'observatoire de l'efficacité énergétique pour bénéficier des données réelles de performance énergétique dans le bâtiment, secteur clé pour la lutte contre le changement climatique (20% des émissions françaises directes)*
- Il s'agit avant tout d'établir une concertation entre l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux d'efficacité énergétique – fabricants d'équipements, industriels et acteurs publics – pour accélérer la valorisation de ces technologies et solutions ; en cohérence avec les discussions engagées au niveau européen.
 - L'objectif est de mettre en mouvement la filière pour **identifier les principaux programmes d'action à engager pour accompagner la transition de l'ensemble des secteurs économiques** de notre pays ; en mettant en adéquation les besoins de la société et des consommateurs avec l'offre des professionnels.
 - Les représentants des collectivités locales ont d'ailleurs vocation à être pleinement impliqués dans la maîtrise des réseaux et la capacité d'assistance aux particuliers et professionnels dans l'optimisation de leur consommation. Ces échelons territoriaux de proximité ont vocation à agir, de manière structurelle, sur les politiques d'aménagement du territoire, de l'habitat, la promotion de solutions économes en énergie ou encore sur le déploiement de dispositifs intelligents de maîtrise de la demande.

L'observatoire de l'efficacité énergétique avec les autorités publiques

- Cet observatoire a vocation à devenir un « lieu ressources » de référence sur la question de la performance énergétique réelle des bâtiments.

- La 1^{ère} mission de cet Observatoire sera de recenser les données nationales en la matière et d'identifier les bonnes pratiques afin de les diffuser auprès de l'ensemble des acteurs, avec le concours des autorités publiques.
- Cet observatoire a également vocation à soutenir une démarche prospective autour des solutions nouvelles et innovantes préfigurant la Ville durable de demain.
- Ce projet d'observatoire est directement lié au Forum, et s'inscrit dans un partenariat étroit avec les pouvoirs publics. Les professionnels que nous représentons sont prêts à engager dès à présent cet ambitieux programme.

Le projet de stratégie nationale bas carbone indique le « suivi des rénovations – volume, typologie et efficacité – et des consommations d'énergie dans les bâtiments nouvellement construits est prioritaire car ces efforts d'efficacité énergétique constituent un axe structurant et majeur de la présente stratégie. Le suivi de ces politiques publiques permettra de les ajuster en fonction des constats observés.

Si la rénovation énergétique mobilise un niveau conséquent d'investissement publics et privés, le suivi direct des gains obtenus ne s'est pas révélé possible jusqu'ici puisque trop coûteux et complexe techniquement, en raison notamment du foisonnement des cas de figure et de la dispersion des données s'agissant de la maîtrise d'ouvrage privée. La mobilisation de données techniques dans le cadre du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique est une piste à explorer pour améliorer la situation. »

- Les nouvelles technologies de l'énergie et du numérique, dans le contexte du déploiement des compteurs communicants, nous permettent aujourd'hui d'envisager la création de cet observatoire.
- Une attention particulière doit être portée à la protection des données personnelles. La FIEEC a initié un travail en partenariat avec la CNIL « privacy by design »

Engagement 2 - Fixer un cap collectif contraignant

- Les réglementations publiques des villes et de l'Etat doivent permettre de développer dans la durée une « action positive » dans les domaines du logement, des transports, des infrastructures énergétiques et numériques pour diminuer les émissions de GES.
- L'objectif est ici d'inciter l'ensemble des parties prenantes à intensifier leurs efforts pour utiliser l'énergie plus efficacement dans les bâtiments, les véhicules et objets connectés à tous les stades de la chaîne énergétique, depuis la transformation et la distribution jusqu'à la consommation finale.
- Cela permet de prendre en compte la soutenabilité économique des programmes d'efficacité énergétique et d'assurer une appropriation homogène des acteurs, échelonnée dans le temps, en tous points du territoire.
- L'objectif national de réduction des consommations d'énergie devrait être décliné par grands secteurs d'activité afin de permettre le suivi et l'ajustement des politiques publiques sectorielles et ainsi garantir l'atteinte de l'objectif ambitieux que la France s'est fixé.
- Au plan européen, il est primordial de ramener l'efficacité énergétique au devant de la scène et d'**instaurer un objectif d'efficacité énergétique contraignant à l'horizon 2030.**

Engagement 3 - Concernant le prix du carbone

- Si les acteurs économiques ont pour vocation de proposer des solutions technologiques, financières et opérationnelles ; le politique doit créer un environnement favorable.
- La fixation d'un système prévisible et suffisamment stable de tarification du carbone représente un outil efficace de lutte contre le changement climatique ; en permettant d'intégrer le coût réel des investissements réalisés.

Cela constituerait un signal clair et pérenne pour les acteurs économiques, qui seraient alors en mesure de mieux anticiper les choix à faire et donc d'innover davantage.

4 ENGAGEMENTS POUR LA POURSUITE D' ACTIONS DE FOND

ENGAGEMENTS 4, 5, 6 ET 7

Engagement 4 - Soutien et renforcement de l'investissement dans l'innovation

- Le soutien et le renforcement de l'investissement dans l'innovation peuvent notamment passer par des subventions visant à favoriser l'émergence de clusters technologiques. Le fléchage des revenus des enchères des quotas de CO₂ vers les projets d'efficacité énergétique serait bénéfique afin de créer un cercle vertueux et stimuler les projets d'efficacité énergétique dans les secteurs non soumis aux obligations du marché carbone (ETS).

D'après le rapport de Pascal Canfin et Alain Grandjean sur les nouvelles pistes de financements pour le climat en juin dernier à la demande de l'Élysée, un quart du revenu des enchères de quotas pourrait fournir entre 56 et 79 milliards d'euros pour la période 2015-2030 (estimation fondée sur un prix du quota évoluant de 9 à 34 euros d'ici 2030.)

- Les labels et marques de conformité volontaires en soutien des démarches de qualité des entreprises, auraient également vocation à être portés et reconnus par les pouvoirs publics.
- La compétition internationale est d'ores et déjà très importante entre plusieurs pays en pointe comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou encore la Chine et la Corée du Sud. Les atouts de ces pays sont multiples : soutien politique, alliances industrielles nationales, forts investissements, travail sur l'interopérabilité, stabilité du cadre réglementaire.....
- Nous avons besoin de ce type de politique pour aller plus loin dans la recherche et l'innovation, et rester compétitifs sur le marché mondial.

Engagement 5 - L'adaptation des formations

75 000 emplois seront créés grâce à la rénovation énergétique des bâtiments en France (source : MEDDE)

- La question de la formation est essentielle pour préparer l'avenir et attirer de nouveaux talents dans les métiers de la transition énergétique, la formation continue est également indispensable compte tenu de l'accélération de l'innovation technologique.
- Il faut pouvoir quantifier précisément les besoins et définir les cursus nécessaires.

Engagement 6 - La poursuite des démarches de normalisation

- La normalisation technique représente les règles de l'art, notamment en matière de sécurité, au service des usages de demain. En ce sens, il est essentiel que les actions de normalisation soient au service du déploiement de la stratégie des industriels. Les priorités d'actions normatives doivent ainsi être définies de concert avec les industries clefs.

- Notre profession est le principal contributeur des travaux internationaux menés au sein du CEN /CENELEC et de l'IEC. Ces travaux traitent de thématiques à fort enjeu économique et sociétal. Cette stratégie d'influence est capitale car la transition énergétique et numérique en cours induit de nouveaux usages pour lesquels l'approche systémique constitue une réponse particulièrement adaptée.
- Ces démarches contribuent aux politiques normatives et législatives sur les plans national et européen, et représentent une arme indispensable pour aborder les marchés de demain.

3 AXES DE TRAVAIL DESTINES A STIMULER LE DEPLOIEMENT DE SOLUTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE, DE LEUR INTEGRATION EFFECTIVE DANS LES MARCHES JUSQU'AU RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE

ENGAGEMENTS 8, 9 ET 10

Engagement 7 - Le renforcement des actions de sensibilisation et d'information sur les enjeux du bâtiment durable

- Les conditions d'usage et le comportement des occupants sont essentiels lorsque l'on aborde la question des économies d'énergie dans le secteur du bâtiment. Il est indispensable d'associer les occupants, acteurs de la transition énergétique.
- Il faut que les consommateurs connaissent mieux leur consommation d'énergie pour ensuite savoir quelles actions d'économies d'énergie engager. Puis il faut suivre les consommations dans le temps pour éviter des dérives ou des effets rebond.

Engagement 8 - Travail avec les pouvoirs publics pour déployer des solutions d'efficacité énergétique

- Les politiques publiques doivent permettre l'essor des innovations technologiques
- Ainsi les réglementations et la fiscalité doivent garantir une neutralité technologique en instaurant des objectifs de résultats mesurés, vérifiés, plutôt que de moyens.

Engagement 9 - La politique d'achats publics durables : approche en coût global

- Dans un contexte économique tendu, la commande publique est un levier majeur pour soutenir l'économie. Les critères environnementaux et en particulier d'efficacité énergétique dans les achats publics doivent être mieux mis en œuvre par les acheteurs publics. La profession souhaite s'investir auprès des pouvoirs publics pour clarifier les critères pertinents et ainsi faciliter leur appropriation par les acheteurs publics.

Engagement 10 - Concernant la surveillance du marché

- La surveillance du marché doit être renforcée pour lutter contre l'émergence des produits non conformes aux réglementations et aux normes techniques.

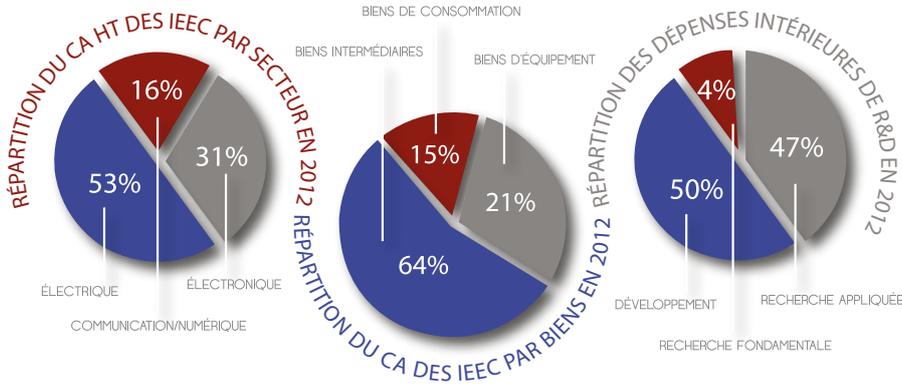
Extrait du rapport d'évaluation des directives eco-conception⁷ des produits liés à l'énergie et directive étiquette énergie, décembre 2014 :

« At present, an estimated 10% of potential energy savings from Ecodesign and Energy Labelling are lost as a consequence of poor enforcement. Scarce resources in Member States, a lack of cooperation and application of results between Member States, as well as a lack of coordination on the EU-level are all severe impediments to effective market surveillance. Organizational and financial barriers should be coherently addressed in parallel. »

- Les autorités de surveillance du marché, notamment dans le cadre des nouveaux règlements européens, doivent être épaulées dans leurs actions par la collaboration du secteur privé pour en renforcer l'efficacité.

⁷ Final technical report , Evaluation of the Energy Labelling Directive and specific aspects of the Ecodesign Directive ENER/C3/2012-523 - http://www.energylabelevaluation.eu/tmce/Final_technical_report-Evaluation_ELD_ED_June_2014.pdf

LA FIEEC EN CHIFFRES



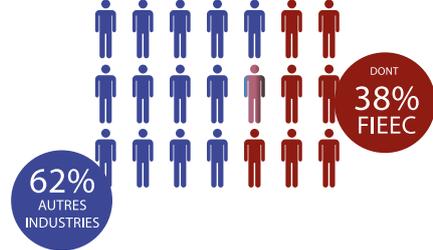
Quelques marchés clés



24 SYNDICATS

98 MILLIARDS € CA PRÈS DE 420 000 SALARIÉS
 PRÈS DE 3 000 ENTREPRISES
 8% DU CA DU SECTEUR CONSACRÉ À LA R&D
 46% D'EXPORTATION SUR LE CA INDUSTRIEL

27 505 CHERCHEURS EN R&D
 DANS L'INDUSTRIE



Les Électrotechnologies exportent vers :





Syndicats membres



Membres associés



www.fieec.fr

